

Vignes et vins

Viticulture : découvrez où sont les 42 générateurs anti-grêle installés dans l'Yonne

AUXERRE ECONOMIE VITICULTURE

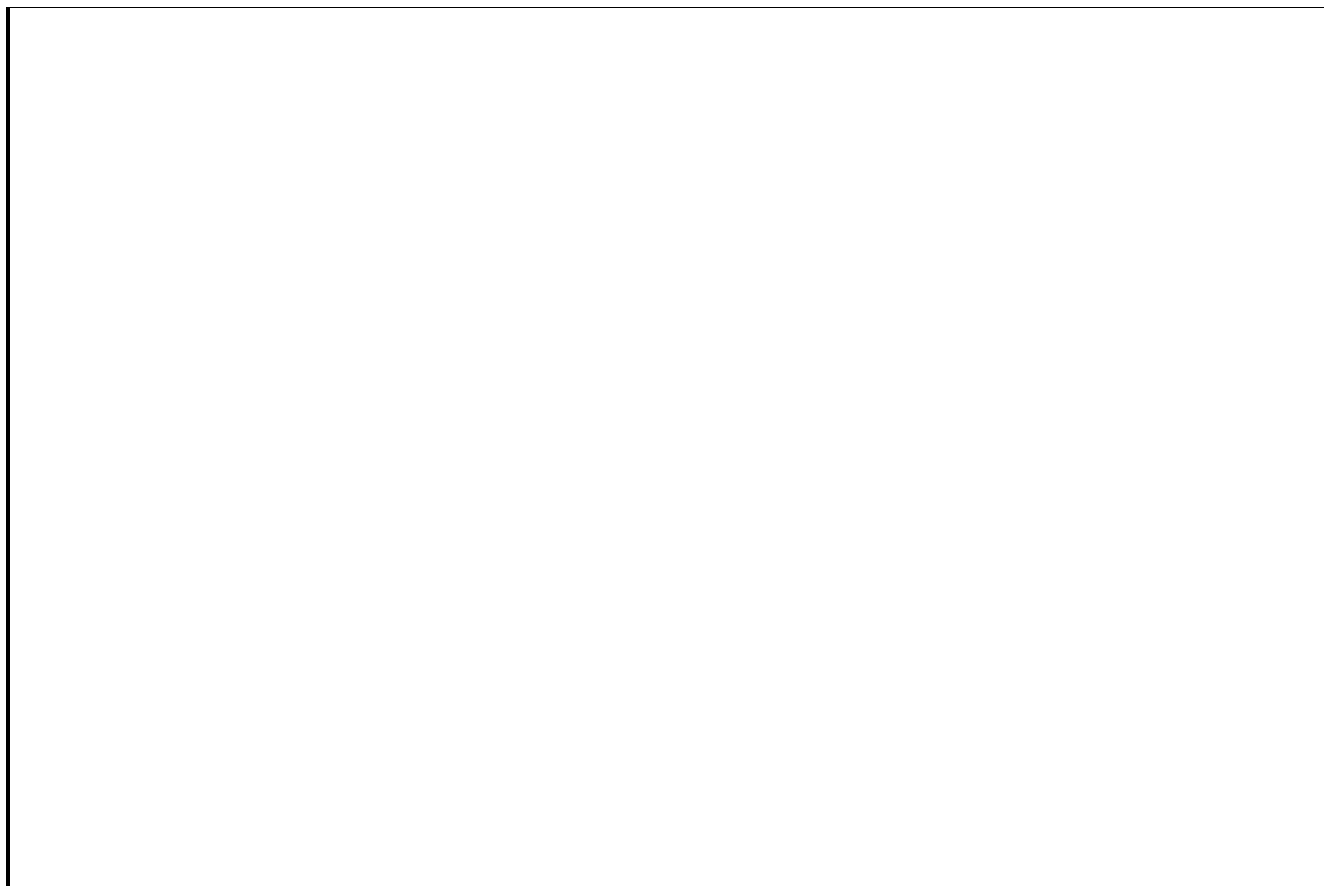
Publié le 17/02/2017 à 07h30



À Saint-Bris-le-Vineux, Julien Esclavy installe un dispositif anti-grêle en conséquence des intempéries qui ont ravagé le vignoble en 2016. © Jérémie FULLERINGER

Durement touchés par la grêle, les viticulteurs vont déployer un dispositif de prévention. Au printemps, 42 générateurs seront installés dans l'Yonne. Un appel aux bénévoles est lancé pour activer le système en cas d'alerte.

Quarante-deux générateurs à vortex qui disperseront les noyaux glaçogènes d'iode d'argent aux racines des courants ascendants des futurs orages, c'est le dispositif anti-grêle que le vignoble de l'Yonne s'apprête à déployer dès que les 126 bénévoles indispensables à son fonctionnement seront trouvés.



50% d'efficacité Installés tous les dix kilomètres, les générateurs seront disposés d'ouest en est (d'où les trois générateurs situés dans la Nièvre pour protéger les vignes du Vézélien) afin de former un barrage contre l'arrivée des orages qui suivent cette route ouest-est. Ils seront activés (dès que le risque de grêle atteindra 40 %, seuil de déclenchement retenu par l'Areffa Bourgogne) quatre heures avant l'arrivée de l'orage pour créer une zone d'ensemencement, en amont de la zone à protéger. L'efficacité du dispositif est d'environ 50%.

Intempéries : la grêle a touché le vignoble chablisien

126 bénévoles Si 16 générateurs seront installés dans le vignoble de l'Yonne, les 26 autres sites seront situés hors vignobles. Du coup, la chambre d'agriculture de l'Yonne recherche des bénévoles chargés de mettre en route les générateurs en cas d'alerte grêle. Prévenus par téléphone, les bénévoles recevront un second appel leur signalant la fin de l'alerte. Trois personnes, soit 126 au total, sont recherchées par site de manière à être sûr d'en avoir toujours une de disponible pour la mise en route du générateur. Si vous êtes intéressés, prière de prendre contact avec Laurence Lipp (03.86.94.28.92) de la chambre d'agriculture de l'Yonne, afin que le réseau puisse être mis en place pour le démarrage de la prochaine campagne.

Véronique Sellès avec Myriam Lebret

